

La guerre à Zegerscappel

Pendant la guerre, les allemands occupèrent le village : la kommandantur avait son siège dans la maison actuellement occupée par Mme Colpaert, l'infirmierie des allemands se situait chez Mme Verheyden.

Certains allemands logeaient même à l'étage de l'école.

Au tout début de la guerre, les allemands ont bombardé le patronage, des éclats subsistent encore dans le mur.

Le petit train a été mitraillé pendant la guerre en revenant de Bollezeele et en arrivant à la gare de triage ; le chef mécanicien , ce jour-là, fut blessé à l'orteil.(anecdote)

En 1941-1942, un avion est tombé et une aile a touché la maison d'Aimé Bouvaert.



Pour le ravitaillement, Mr Delabaere possédait un laissez-passer qui lui permettait de se rendre à Crochte pour y prendre de la nourriture après voir fait une collecte de tickets sur le village. Ainsi, les magasins étaient un peu plus achalandés. Les chevaux étaient réquisitionnés.

Mairie de ZEGERSCAPPHEL.


Mairie de ZEGERSCAPPHEL

Zegerscappel, le 11 août 1944

Monsieur, *Tracken Louis*

D'ordre de la Kommandantur vous devez présenter ce jour à 13 heures (heure allemande) sur la PLACE DE ZEGERSCAPPHEL avec son conducteur votre cheval: *Sijou* harnaché, attelé à un chariot à 4 roues, muni d'une chaîne et de 3 jours de vivres pour le cheval et le conducteur.

Le Maire.
MUSELIN



Mairie de ZEGERSCAPPHEL.

Monsieur *Tracken Maurice*
à ZEGERSCAPPHEL.

Par ordre de l'Autorité Occupante vous devez vous trouver le


	le	20	mai	1944
<i>six jours</i>	le	21	mai	1944
<i>de suite</i>	le	22	mai	1944
	le	23	mai	1944
	le	24	mai	1944
	le	25	mai	1944

à 6 heures 30 (H. Off.) *précis*


Rendez-vous sur la Place.
avec une pelle ou une bêche

Heures de travail: de 6 H 30 à 12 H
de 13 H 30 à 18 H.

ZEGERSCAPPHEL LE 18.3.1944.



La nuit, les FFI jetaient des tracts par avion dans les champs pour appeler à la résistance. Le dépôt d'essence des FFI se situait à la ferme Ammeux.



A V I S

À TOUS LES FRANÇAIS HABITANT LES ZONES CÔTIÈRES INTERDITES, DEPUIS LA FRONTIÈRE BELGE JUSQU'AUX PYRÉNÉES

LES régions côtières de la France Occupée risquent de devenir de plus en plus le théâtre d'opérations de guerre. Pour des raisons évidentes, il n'est pas possible de préciser d'avance ni le moment, ni le lieu de telles opérations. Elles seront exécutées au moment opportun et partout où elles seront jugées utiles. Elles entraîneront forcément les dangers les plus graves pour les populations civiles.

En conséquence, nous engageons tous les Français des zones côtières interdites à prendre dès maintenant leurs précautions. La seule précaution efficace c'est d'évacuer dans le plus bref délai les zones côtières interdites, telles qu'elles ont été délimitées par les Allemands.

Nous ne méconnaissons pas les difficultés d'une telle évacuation ni les obstacles qui y seront opposés. Si nous vous engageons à les surmonter, c'est qu'il s'agit du succès d'opérations d'une importance capitale dans la lutte pour la libération de la France. Il a été démontré à maintes reprises que la présence de la population civile sur le lieu d'opérations militaires actives gêne d'une façon très grave l'action des troupes et en particulier l'action des troupes amies. N'attendez pas le dernier moment. Il serait trop tard. Eloignez-vous le plus tôt possible.

Pour ceux qui n'auraient pas la possibilité de partir, nous répétons, avec une insistance nouvelle quelques-unes des instructions contenues dans notre premier avis aux Français des régions côtières.

Votre rôle pour le moment doit être limité par le souci de votre sécurité. Faites tout pour préserver votre vie : les armées de la libération auront besoin de vous. Nous vous donnons l'assurance formelle que, lorsque l'heure sera venue de faire appel au concours actif du peuple français dans son ensemble, vous en serez prévenus.

Aujourd'hui nous vous disons :

FRANÇAIS, ÉLOIGNEZ-VOUS DES ZONES CÔTIÈRES INTERDITES, TOUT LE LONG DE LA CÔTE FRANÇAISE

Il y a 71 ans, notre région était libérée de l'occupation allemande. Une arrivée massive de chars faisant partie de l'armée canadienne mettait fin à la guerre dans nos villages.





La libération a été l'occasion de rassembler une foule nombreuse sur la place, autour de Mr Massein, maire à cette période.



D'anciens combattants ayant vécu à Zegerscappel



Sous le dais, de g. à dr. : MM. Penel, Massiet et Kokel. Au second plan, à gauche, MM. Duyck adjoint au maire, et Bécue, maire.

ZEGERSCAPPEL

Maurice Poublanc, prisonnier de la Seconde Guerre mondiale : « Je suis rentré chez moi sans voir un seul Allemand »

Maurice Poublanc est le dernier ancien combattant et prisonnier de guerre de 39-45 vivant au village. Il réside au domicile de ses enfants : François et Anne-Marie. Âgé de 93 ans, il relate volontiers et avec beaucoup de précision, cette époque troublée de sa jeunesse. « A mon âge, je suis un peu sourd, mais dans l'ensemble je ne peux pas me plaindre, confesse-t-il, avant de poursuivre. Nous étions huit conscrits de la classe 39 et je suis le seul à avoir été appelé sous les drapeaux. Les autres étaient de la fin de l'année, donc plus jeunes, et sont restés chez eux, une chance ! »

Né à Pitgam, le 24 janvier 1919, dans une famille d'agriculteur, il est dernier d'une fratrie de trois. Sa famille déménage à Zegerscappel quand il a tout juste un mois. « Mes parents avaient repris une ferme de l'autre côté de la route. L'état domestique rue de Pitgam à Zegers ».

Après sa scolarité, il travaille sur l'exploitation familiale jusqu'en novembre 1939, le jour de son incorporation. Il rejoint le 9^e Dragons à Provins, avant de partir pour Saint-Germain-en-Laye. Là, il intègre les

Cuirassiers. « Le 11 juin 1940, j'ai été fait prisonnier dans la Somme. Le soir même, j'étais interné au camp de Doullens. Rapidement, je fais partie d'un groupe de vingt volontaires pour déblayer, durant trois semaines, la gare d'Abbeville. Je rejoins ensuite Saint-Riquier, toujours dans la Somme, pour mélanger au silo à grains. Finalement, je suis envoyé dans une ferme du village. Je travaille cinq mois, au Moulin de Drupies, le tout sans garde. »

Retrouvailles cinquante ans plus tard

L'idée de s'évader le travaille. Sa patronne, la grand-mère du fermier parti à la guerre, l'aide. « Elle m'a revendu, pour 5 francs, un vélo à pignon fixe avec un pneu très usagé. On voyait la chambre à air à certains endroits. Bref... J'arrive à Hesdin. »

Là, il lui faut franchir une passerelle. « Une femme me frappe sur l'épaule et me demande : "Où allez-vous ?" Je lui répond à Fruges ! Elle m'a accompagné dans la traversée du bois. C'était interminable et une fois sorti, elle avait disparu, envolée dans la nature ! Le soir, je

dors à Saint-Omer, dans l'étable à vaches d'un laitier. J'avais reçu pour consigne de repartir de bonne heure. Il fallait avoir passé le pont de Saint-Momelin avant 8 h. Je suis rentré chez moi sans voir un seul Allemand et sans être inquiété. »

Avec du recul, Maurice Poublanc estime avoir « eu beaucoup de chance. J'ai appris plus tard que, trois jours après mon évasion, tous les prisonniers ont été rassemblés et envoyés en Allemagne ». Une fois chez lui, il n'a plus été inquiété. « La Kommandantur, installée à la minoterie Hidden, sur la place, m'a requisitionné comme d'autres pour aller planter des poteaux Rommel, au Nieppe Houck à Crochte. J'ai été libéré du travail obligatoire à la naissance de mon fils, François, le 16 avril 1945. »

Depuis quinze ans, Maurice revoit chaque année Denise, la fille de la ferme picarde où il a travaillé. « A l'époque, elle avait 4 ans. Cinquante ans plus tard, elle m'a ramené à Laille d'une vieille photo et de recherches par Minier ! Elle n'avait qu'un nom : Poublanc. Cela tient du miracle ! Bizarrie de la vie, elle a un fils qui est marié avec une Poublanc, originaire d'Hondschoote. » ■

Maurice Poublanc, le dernier ancien combattant du village, se souvient avec précision des années sombres de la guerre.